

Gabriel ROSNOBLET

Expert comptable

Commissaire aux comptes

AGLCA

Association loi 1901
2, Boulevard Joliot Curie
01000 BOURG EN BRESSE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES

Gabriel ROSNOBLET

Expert comptable
Commissaire aux comptes

A G L C A

Agence pour la gestion, la liaison et le conseil
aux associations

Association loi 1901
Maison de la Vie Associative
Place du Champ de Foire
01000 Bourg en Bresse

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

AGLCA

Association loi 1901
2 Boulevard Irène Joliot Curie
01000 Bourg en Bresse

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels au 31/12/2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de AGLCA – agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations – tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Certification sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance :

- les engagements à réaliser et ressources à utiliser sont constatés au compte de résultat et détaillés sur l'annexe des comptes annuels ;
- la contribution de la ville de Bourg-en-Bresse constitue une ressource majeure d'AGLCA ;
- l'implication de la ville de Bourg-en-Bresse apparaît essentielle pour l'existence et la continuité d'AGLCA.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bourg en Bresse, le 13 mai 2014



Gabriel Rosnoble

ETATS DE SYNTHESE

2013

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	33 298	33 298		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	316 123	316 123		99
Installations techniques, matériel et outillage	624 806	548 030	76 777	97 770
Autres immobilisations corporelles	70 318	55 194	15 124	7 003
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 044 545	952 644	91 901	104 872
Stocks				
Matières premières et autres approv.	1 441		1 441	1 350
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	778	778		
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 974		9 974	139
Créances				
Usagers et comptes rattachés	150 155	8 590	141 565	96 831
Autres créances	204 938		204 938	201 681
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 807		9 807	4 284
Charges constatées d'avance	15 552		15 552	20 943
ACTIF CIRCULANT	392 645	9 368	383 277	325 228
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 437 190	962 012	475 178	430 099

Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	90 226	100 420
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-41 636	-10 193
Subventions d'investissement	2 176	
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	50 767	90 226
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	5 302	1 322
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 302	1 322
Fonds dédiés sur subventions	6 445	3 752
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	6 445	3 752
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	66 698	22 314
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	66 698	22 314
Emprunts et dettes financières diverses	3 000	3 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 344	105 267
Dettes fiscales et sociales	209 753	186 463
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 860	14 162
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 009	3 593
DETTES	412 664	334 799
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	475 178	430 099

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	5 818	13 669	-7 850	-57,43
Production vendue	570 092	462 247	107 845	23,33
Production stockée		2 931	-2 931	-100,00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 017 590	982 767	34 822	3,54
Reprises et Transferts de charge	26 128	44 677	-18 548	-41,52
Cotisations	5 698	5 483	216	3,93
Autres produits	10 946	12 585	-1 639	-13,02
Produits d'exploitation	1 636 272	1 524 358	111 914	7,34
Achats de marchandises	2 809	9 299	-6 490	-69,79
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières	3 357	2 821	536	19,00
Variation de stock de matières premières	-91	562	-653	-116,25
Autres achats non stockés et charges externes	548 767	452 236	96 531	21,35
Impôts et taxes	65 664	61 607	4 058	6,59
Salaires et Traitements	686 129	672 262	13 866	2,06
Charges sociales	312 963	302 928	10 035	3,31
Amortissements et provisions	50 754	43 500	7 254	16,68
Autres charges	1 647	761	886	116,41
Charges d'exploitation	1 671 999	1 545 976	126 023	8,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	-35 727	-21 618	-14 110	65,27
Opérations faites en commun				
Produits financiers	643	820	-177	-21,62
Charges financières	1 462	1 154	308	26,69
Résultat financier	-819	-333	-485	145,57
RESULTAT COURANT	-36 546	-21 951	-14 595	66,49
Produits exceptionnels	6 559	19 300	-12 740	-66,01
Charges exceptionnelles	8 956	3 790	5 166	136,28
Résultat exceptionnel	-2 397	15 509	-17 906	-115,45
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées	169 707	160 521	9 187	5,72
Engagements à réaliser	172 400	164 272	8 128	4,95
EXCEDENT OU DEFICIT	-41 636	-10 193	-31 442	308,46

ETATS DE SYNTHESE

2013

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : AGLCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 475 178 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 41 636 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/04/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 15 ans
- * Installations techniques : 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine :

L'association a opté pour les mesures de simplification prévues dans le cadre du règlement CRC 2005-09 du 3 novembre et a donc continué à amortir les immobilisations non décomposables à l'origine sur la durée admise avant 2005. A compter de 2006, l'association décompose les immobilisations nouvelles dans la mesure où leur appréciation est possible.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagements de retraite

L'association souscrit un fonds d'assurance pour la couverture de son engagement de retraite.
Un versement de 5 000 euros a été effectué sur 2013, ce qui porte la couverture à 20 000 euros.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2013 a été constaté pour un montant de 5 552 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- La convention de délégation de Service Public relatif à la gestion des locaux collectifs et résidentiels est conclue pour cinq années au 1er janvier 2010. Elle prend donc fin au 31/12/2014

- Sur le fondement de l'article L.80 du LPF, l'association demande à bénéficier de la doctrine administrative permettant de sectoriser les activités lucratives de l'association. Ainsi les activités soumises aux impôts commerciaux font l'objet d'un compte de résultat et bilans extraits des comptes globaux de l'association.

- Dans le cadre du dispositif DLA, l'association a perçu des fonds de l'Etat, de la CDC et du FSE.

Ces fonds affectés à l'ingénierie du dispositif et au soutien du fonctionnement du bénéficiaire pour la réalisation de ses missions sont répartis suivant le tableau présenté ci-après "Tableau de suivi des fonds dédiés".

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 298			33 298
Immobilisations incorporelles	33 298			33 298
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	316 123			316 123
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	624 782	15 973	15 948	624 806
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 034	2 070		26 104
- Matériel de transport	23 996	10 000		33 996
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 218			10 218
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	999 152	28 043	15 948	1 011 247
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 032 450	28 043	15 948	1 044 545

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		28 043		28 043
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		28 043		28 043
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		15 948		15 948
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		15 948		15 948

Notes sur le bilan

SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Tableau d'amortissements

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développ. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	33 298			33 298
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	316 024	99		316 123
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri	527 012	36 966	15 948	548 030
Install. générales, agencements et aménageme	20 060	1 311		21 370
Matériel de transport	22 076	2 460		24 536
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 108	179		9 287
Emballages récupérables et divers				
Total III	894 280	41 014	15 948	919 346
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	927 578	41 014	15 948	952 644

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 370 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	150 155	150 155	
Autres	204 938	204 938	
Charges constatées d'avance	15 552	15 552	
Total	370 645	370 645	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
TIERS FACTURE A ETABLIR	2 731
SUBVENTIONS A RECEVOIR	184 736
Total	187 466

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	100 420		10 193	90 226
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	100 420		10 193	90 226
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-10 193	-41 636	-10 193	-41 636
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement		2 176		2 176
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	90 226	-39 460		50 767

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 322	5 441	1 461		5 302
Total	1 322	5 441	1 461		5 302
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 441	1 461		
Financières					
Exceptionnelles		172 400			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 412 664 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	66 698	22 189	44 509	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 344	114 344		
Dettes fiscales et sociales	209 753	209 753		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 860	17 860		
Produits constatés d'avance	4 009	4 009		
Total	412 664	368 154	44 509	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	20 616			
(**) Dont envers Groupe et associés	3 000			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	18 087
PERS DETTES PROV P CONG A PAYE	79 903
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	4 235
ORGANISME SOCIAUX CHARG A PAY	35 957
TAXE D APPRENTISSAGE	944
DIVERS FRAIS A REMBOURSER	3 002
CHARGES SALLES A PAYER	10 516
Total	152 644

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PAGES JAUNES 2014	8 984		
PRODUITS ENTRETIEN	2 795		
MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 743		
ABONNEMENTS	1 853		
EDF	177		
Total	15 552		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCES	4 009		
Total	4 009		

Notes sur le compte de résultat

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice	41 636	
ACTIVITES NON LUCRATIVES	55 493	
Part du résultat sur gestion conventionnée	55 493	
Part du résultat sur gestion libre		13 857

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Donations

Autres informations

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
DLA ING	27 500		27 500	27 500	
DLA ETAT ING	12 350		12 350	12 350	
DLA CDC ING	11 000		11 000	11 000	
DLA FSE ING	49 900		49 900	49 900	
DLA ETAT FONCT	45 650	3 752	42 957	45 650	6 445
DLA CDC FONCT	21 000		21 000	21 000	
DLA FONCT	5 000		5 000	5 000	
Sous total	172 400	3 752	169 707	172 400	6 445
Sous total					
TOTAL	172 400	3 752	169 707	172 400	6 445

Fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	100 419,86		10 193,40	90 226,46
Total fonds sans droit reprise	100 419,86		10 193,40	90 226,46
Résultat de l'exercice	-10 193,40	-41 635,71	-10 193,40	-41 635,71
Subventions d'investissement		2 176,10		2 176,10
Total fonds associatifs	90 226,46	-39 459,61		50 766,85

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
DLA ING	27 500,00		27 500,00	27 500,00	
DLA ETAT ING	12 350,00		12 350,00	12 350,00	
DLA CDC ING	11 000,00		11 000,00	11 000,00	
DLA FSE ING	49 900,00		49 900,00	49 900,00	
DLA ETAT FONCT	45 650,00	3 752,00	42 957,00	45 650,00	6 445,00
DLA CDC FONCT	21 000,00		21 000,00	21 000,00	
DLA FONCT	5 000,00		5 000,00	5 000,00	
Sous total	172 400,00	3 752,00	169 707,00	172 400,00	6 445,00
TOTAL	172 400,00	3 752,00	169 707,00	172 400,00	6 445,00

Gabriel ROSNOBLET

Expert comptable

Commissaire aux comptes

AGENCE POUR LA GESTION, LA LIAISON ET LE CONSEIL AUX ASSOCIATIONS AGLCA

Association loi 1901
2 Boulevard Irène Joliot Curie
01000 Bourg en Bresse

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'AGENCE POUR LA GESTION, LA LIAISON ET LE CONSEIL AUX ASSOCIATIONS, nous vous présentons un rapport sur les conventions visées aux articles L.612-4 et L 612-5 du Code de commerce.

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-42 du Code de commerce, relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Ville de Bourg-en-Bresse représentée par Madame Vasilica Charnay et Monsieur Benjamin Ziziemsky

AGLCA a perçu une subvention de € 625 401
comptabilisée dans les produits de l'exercice 2013
au titre de la Délégation du Service Public

2. Caisse d'Allocations familiales représentée par Madame Denise Dumontet

AGLCA a perçu une subvention de € 25 000
constatée dans les produits de l'exercice 2013

3. Office HLM « Bourg Habitat », représentée par son Président

AGLCA a perçu une subvention de € 95 748
comptabilisée dans les produits de l'exercice 2013

4. SEMCODA, représentée par son Président

AGLCA a perçu une subvention de € 8 000
comptabilisée dans les produits de l'exercice 2013

5. Dynacité, représentée par son Président

AGLCA a perçu une subvention de € 7 500
comptabilisée dans les produits de l'exercice 2013

Par ailleurs, AGLCA a perçu d'autres subventions versées par d'autres organismes publics :

6. Dispositif Local d'Accompagnement

AGLCA a perçu une subvention de € 100 750
au titre du Fonds Ingénierie
Et au titre de son fonctionnement € 71 650
comptabilisées dans les produits de l'exercice 2013

7. Région Rhône Alpes

AGLCA a perçu une subvention de € 15 000
au titre de la mise en réseau de la vie associative du territoire

8. Conseil Général de l'Ain

AGLCA a perçu une subvention de fonctionnement de € 16 600
comptabilisée dans les produits de l'exercice 2013

9. Département de l'Ain

AGLCA a perçu une subvention de fonctionnement de € 20 700
comptabilisée dans les produits de l'exercice 2013

10. Bourg-en-Bresse Agglomération

AGLCA a perçu une subvention au titre d'une convention de € 10 000
Partenariat et d'Objectifs
comptabilisée dans les produits de l'exercice 2013

10. Fonjep

AGLCA a perçu une subvention de € 7 108
comptabilisée dans les produits de l'exercice 2013

Fait à Bourg en Bresse, le 13 mai 2014



Gabriel Rosnoblet